

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 12 MARS 2020

L'an deux mil vingt, 12 mars à 10h se sont réunis les délégués des communes du SIRTOM de la Région d'Artenay, en Assemblée Générale.

Etaient présents : 47

Artenay : M. GUDIN ; Mme SOUBIEUX	Baigneaux : Mme PEILLON	Bazoches les Hautes : M. PEIGNE ; M. JOHIER
Bougy lez Neuville : Mme MAROIS ; M. PATY	Boulay les Barres : Mme LAMY ; Mr PIEDALLU	Bricy : M. AUBERT ; M. PICAULT
Chevilly : M. TEXIER ; M. JOLLIET	Cormainville : M. SICOT ; Mme MOREAU	Courbehaye : Mme MEYER ; Mme DAUVERGNE
Cercottes : M. SAVOURE-LEJEUNE	Dambron : Mme DENIZET ; Mme PASQUET	Gidy : M. PERRON ; Mme FOUCHET
Huêtre : M. PERDEREAU ; M. CHARPENTIER	La Chapelle Onzerain : Mme LE GALL	Loigny la Bataille : M. ROGER
Orgères en Beauce : M. HUDEBINE	Patay : M. VELLARD Alain	Poupry : Mme SANTOS AFONSO ; M. COCULET
Ruan : M. VANNIER	Santilly : M. LACHAUME ; M. MOREAU	St-Lyé la Forêt : Mme BEAUD'HUY ; Mme LAUNAY
St-Péravy la Colombe : M. PELE ; M. BARRAULT	Sougy : Mme BONHOMMET ; M. SEVIN	Terminiers : M. PERDEREAU
Tilly les Péneux : Mme SEVESTRE	Tournois : M. DEBREE ; M. LOUIS	Trinay : M. MESLAND
Villamblain : M. RUYFFELAERE ; M. CLAVEAU	Villereau : M. RICHARD	

Absents excusés : M. MACE (Neuville aux Bois) donne pouvoir à M. RICHARD (Villereau)

Votants : 47 présents + 1 pouvoir = 48 voix

Le quorum étant réuni, le président ouvre la séance à 10h13.

1. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE

Le compte rendu de l'assemblée précédente n'appelle pas d'observation et est adopté à l'unanimité.

2. COMPTE DE GESTION 2019

Le compte de gestion de la trésorerie conforme au compte administratif 2019 est présenté à l'approbation des délégués.

L'assemblée à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2019 de la trésorerie.

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Monsieur le président rend compte des grandes lignes du compte administratif 2019 qui se clôt par un excédent en fonctionnement.

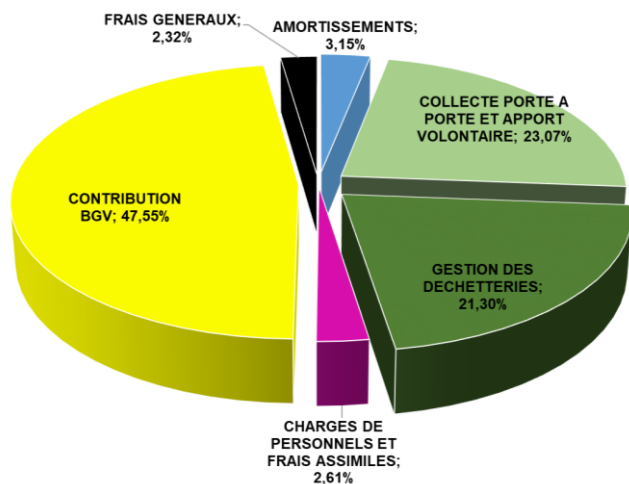
Après la présentation du compte administratif 2019 le président quitte la salle de réunion à 10H37 et cède la présidence à M. Pascal GUDIN, vice-président.

Celui-ci rappelle les résultats du compte administratif 2019 et le soumet au vote de l'assemblée :

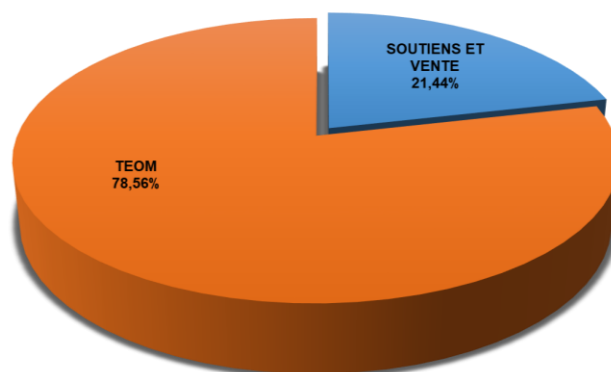
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes 2019	3 990 634,29 €	Recettes 2019	123 620,54 €
Dépenses 2019	3 759 295,25 €	Dépenses 2019	80 504,78 €
Résultat 2019	231 339,04 €	Résultat 2019	43 115,66 €
Report 2018	2 459 173,38 €	Solde 2018	157 999,66 €
Résultat cumulé 2019	2 690 512,42 €	Résultat cumulé 2019	201 115,42 €

2 891 627,84 €

Dépenses de fonctionnement 2019



Recettes de fonctionnement 2019



Cette présentation des comptes n'appelant pas de question,

Le compte administratif de 2019 du SIRTOMRA est adopté à l'unanimité des votants (47 voix).

4. AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Le montant des investissements programmés au DOB ne devrait pas dépasser les sommes disponibles en recette d'investissement. En conséquence, il est proposé à l'assemblée :

- Reporter le résultat cumulé 2019 de 2 690 512,42€ en recette de fonctionnement au BP 2020, compte 002
- Inscrire le solde d'exécution d'investissement de 201 115,42€ en recette d'investissement au BP 2020, compte 001

L'assemblée, à l'unanimité, décide l'affectation du résultat 2019.

5. BUDGET PREVISIONNEL 2020 :

Sur les documents fournis à l'assemblée, les chiffres du BP 2020 mentionnés par chapitres et articles s'équilibrent à la somme de 6 617 819,24 euros en dépenses et recettes de fonctionnement, et de 326 935,70 euros en dépenses et recettes d'investissement.

Après examen, le budget est soumis au vote.

L'assemblée après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote le Budget Prévisionnel 2020.

6. PREVISIONS D'INVESTISSEMENTS

- Travaux en déchetteries :
Un projet de plateformes rehaussées pour les quais à gravats est en cours de réalisation. Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2020 chapitre 21 (dépenses d'investissement)
- Une ligne budgétaire a été ouverte pour le remplacement éventuel du véhicule de service pour un véhicule plus fonctionnel.
- Le parc des bacs de tri sélectif mis en place depuis près de 20 ans vieillit et le syndicat fait face à une recrudescence importante de bacs cassés.

7. TEOM : PRODUITS ATTENDUS 2019

Le président rappelle que le syndicat vote des produits attendus pour les communautés de communes.

Compte tenu des résultats de la gestion au plus serrée des contrats de prestations ainsi que des soutiens des éco-organismes, le bureau propose pour 2020 un produit attendu de 3 100 000 €.

	Bases Prévisionnelles	%	Produits Attendus	Taux moyen
CCBL	13 649 308	57.64%	1 786 793	13.09 %
CCF	5 350 327	22.59%	700 396	
CCCB	4 681 257	19.77%	612 811	
TOTAL	23 680 892	100%	3 100 000	

Le taux de TEOM indicatif de 13,09 % est en diminution par rapport au BP 2019.

L'assemblée après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, les produits attendus pour l'année 2020.

8. AFFAIRES DIVERSES

❖ Livraison de bacs :

Le président tient à remercier les agents des services municipaux de l'aide apporté pour les déchargements des bacs.

❖ Quai gravats :

La première plateforme pour le quai gravats a été installée le 11 mars 2020 à la déchetterie de Neuville aux bois.

Ce type de plateforme sera déployée sur les déchetteries de Patay et d'Artenay. La configuration de la déchetterie d'Orgères en beauce ne permet pas ce type d'installation.

❖ COVID-19 :

L'exploitant a informé le président du SIRTOMRA qu'en fonction de la pandémie du COVID-19, les déchetteries pourraient être fermées au risque de manque de personnel pour les rotations de benne.

BILAN DU MANDAT !

Avant de lever la séance, le président a présenté à l'assemblée une rapide rétrospective des événements forts des 6 années du mandat.

- Taux de la TEOM : depuis 2014 le taux de la TEOM est passée de 15.02 % à 13.09 %
- Déchetteries : Nouvelles signalétiques, sécurisation des quais végétaux et gravats
- Marché de prestations :
 - Nouveau marché d'exploitation des déchetteries en baisse
 - Nouveau marché de collecte en porte à porte en baisse
- Réduction du tonnage des ordures ménagères : 190kg/hab/an vs 226 kg/hab/an, moyenne nationale.
- La qualité du tri se dégrade à l'instar des autres syndicats. Un renforcement des suivis de collecte est à prévoir.
- Conteneurisation de bacs OM étendue à tout le territoire du SIRTOMRA
- Extension des consignes de tri à partir du 1^{er} janvier 2022 :
 - Renouvellement du parc des bacs de tri se fait au fil de l'eau
 - La collecte : départ des camions depuis Saran au lieu de Pithiviers

Les évolutions à venir :

- Extension des consignes de tri à partir du 1^{er} janvier 2022
- Retour possible de la compétence TRI au syndicat

Les projets d'investissement :

- Création d'une végé'tri qui serait possible sur l'ancien site de Sougy ou une plateforme est déjà créée.
- Envisager le broyage des déchets verts.
- Création de déchetterie nouvelle génération.
- Possibilité de réinstallation de bennes « bois ».
- Campagne de nettoyage des PAV verre.

L'assemblée salue le bon travail réalisé par le président et le personnel du syndicat.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 11h18.